



Dance Futures – Créer des mécanismes de reconversion dans le secteur de la danse

Projet d'ordre du jour

Bruxelles, 22-23 mars 2017

Muntpunt (Littéraire Salon)

Mercredi 22 Mars – la réunion commence à 9h30

Ouverture de la Conférence - 45 min

Champions belges: - **Tom de Jager**, Danseur, Ballet de Flandre - 5 min
- **Corine Kraghman**, Danseuse, CGSP Bruxelles - 5 min

Discours d'ouverture: - **Kris Peeters**, Vice-Premier Ministre & Ministre de l'Economie et de l'Emploi - 10 min
- **Cynthia Loemij**, Danseuse et Chorégraphe - 10 min

Présentation du projet *Dance Futures* par **Camille Richard**, Coordinatrice du projet, FIA - 10 min

Pause café - 10h15 / 10h45

Panel de discussion - La reconversion des danseurs en Belgique: Difficultés et Enjeux - 1h45

Du fait de la nature physiquement éprouvante de leur travail, les danseurs ont des carrières courtes et intenses. Artistes-interprètes particulièrement dévoués, ils se dédient à leur carrière avec un entêtement qui laisse souvent peu de place pour d'autres considérations. Ils s'entraînent et se produisent généralement depuis un jeune âge, ne pensant souvent qu'assez peu à leur avenir professionnel une fois qu'ils ne pourront plus monter sur scène. Ajouter à cela le fait que la reconversion est un véritable tabou dans le monde de la danse, la transition des danseurs apparaît particulièrement compliquée. Et pourtant, les danseurs sont des travailleurs hautement qualifiés possédant des compétences précieuses qui peuvent être transposables dans d'autres métiers.

Panélistes: - **Delphine Hesters**, Kunstenpunt
- **Mélanie Munt**, Ancienne danseuse & chorégraphe, psychologue clinicienne & conseillère en prévention psychosociale, La Monnaie & Psygroup
- **Ludovica Riccardi**, Production & diffusion, Charleroi-Danses
- **Dominique Sournac**, Ancien danseur du Béjart Ballet Cie devenu technicien
- **Clinton Stringer**, Danseur, Graphiste

Modérateur: - **Robrecht Vanderbeeken**, Secrétaire général d'ACOD Cultuur

Déjeuner - 12h30 / 13h30

Présentations - Initiatives existantes en Belgique - 2h

Les artistes-interprètes, en particulier les danseurs, rencontrent souvent des difficultés pour construire une carrière durable. En Belgique, comme ailleurs, ils ont besoin d'aide pour choisir leur nouvelle carrière et la meilleure façon d'y parvenir. Deux initiatives intéressantes sont actuellement mises en œuvre en Flandre : le programme d'orientation professionnelle INTER.MEZZO - ouvert à tous les artistes-interprètes - et le mécanisme de reconversion naissant du Ballet de Flandre.

INTER.MEZZO: un programme d'orientation professionnelle efficace en Flandre et à Bruxelles - 1h

INTER.MEZZO est un programme d'orientation pour les artistes-interprètes mis en place en Flandre et à Bruxelles par le Fonds Social pour les Arts de la scène (Sociale Fonds voor Podiumkunsten). Bâti sur l'expérience positive de 'what nXt?' - projet pilote de deux ans se concentrant uniquement sur les danseurs professionnels - ce programme a pour but d'aider les artistes-interprètes professionnels (danseurs, acteurs, musiciens / chanteurs, artistes de cirque et autres profils artistiques actifs dans les arts de la scène) à répondre à leurs questions concernant la future évolution ou la réorientation de leur carrière.

Intervenants: - **Christa Criel**, Consultante sectorielle, Podiumkunsten
 - **Nathalie Douxfils**, Coach INTER.MEZZO

L'initiative unique du Ballet de Flandre: un mécanisme de reconversion naissant ? - 1h

Depuis plusieurs années, le Ballet de Flandre offre un « Bonus de Reconversion » pour les danseurs quittant la compagnie dans le but de les aider à lancer leur seconde carrière ; il s'agissait d'une aide purement financière. Suite à la fusion de la compagnie de danse avec l'Opéra de Flandre, le champ d'action a été élargi de façon à mieux aider et guider les danseurs. Ces deux dernières saisons, ils ont travaillé activement au développement d'une approche combinée incluant un soutien financier ainsi qu'un soutien personnalisé pour la transition, comprenant de la formation et un conseil psychologique. En parallèle, des efforts spécifiques ont été faits en interne pour attirer l'attention sur l'importance de la planification de carrière pour les danseurs et la nécessité de briser le tabou.

Intervenants: - **Grietje d'Hollander**, RH, Ballet de Flandre
 - **Martine Praet**, RH, Ballet de Flandre
 - **Aline Bauwens**, coach pour le Ballet de Flandre
 - Message vidéo de **Sanny Kleef**

Pause café - 15h30/16h00

Présentations - Des systèmes alternatifs efficaces - 1h

Des systèmes alternatifs efficaces pour la reconversion des danseurs existent dans les pays voisins.

Aux Pays-Bas, *Omscholing Dansers Nederland* assiste les danseurs qui ont atteint la fin de leur carrière, en leur fournissant des conseils et un soutien financier. Le mécanisme a été fondé en 1986 et est financé par des cotisations versées par les danseurs eux-mêmes et par les compagnies de danse affiliées au mécanisme.

- Le mécanisme néerlandais de reconversion: *Omscholing Dansers Nederland* - 20 min
Par **Paul Bronkhorst**, Président d'IOTPD & Directeur exécutif d'*Omscholing Dansers Nederland*

Au Royaume-Uni, *Dancers' Career Development* soutient la danse professionnelle depuis plus de 40 ans. L'organisation aide les danseurs à réaliser la souvent difficile transition de danseur professionnel à une nouvelle carrière en leur donnant la confiance et les compétences dont ils ont besoin pour continuer à travailler après la danse.

- Le mécanisme britannique de reconversion : *Dancers' Career Development* - 20 min
Par **Jennifer Curry**, Directrice générale de *Dancers' Career Development*

En France, la formation professionnelle fait partie des responsabilités des régions. Elle est également soutenue par le secteur professionnel via le fonds de formation financé par les cotisations des employeurs, dont l'AFDAS (Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs) pour le secteur du spectacle vivant et des médias. Un autre programme, appelé « congé individuel de formation », peut être utilisé pour la reconversion professionnelle : le travailleur est en congé pour suivre la formation professionnelle de son choix pendant un an et est rémunéré durant cette période. Les danseurs professionnels peuvent bénéficier de ces mécanismes.

- Le système français: La formation professionnelle tout au long de la vie - 20 min
Par **Xavier Timmel**, SFA

La réunion se termine à 17h00

Jeudi 23 mars - la réunion commence à 9h30

Discours d'ouverture: - **Gabor Kapin**, Danseur, Maître de Ballet, Ballet de Flandre - 15 min

Panel de discussion - Comment créer un mécanisme de reconversion pour les danseurs professionnels en Belgique? - 1h

La Belgique a besoin d'un mécanisme d'aide à la reconversion des danseurs professionnels qui pourrait s'appliquer à tous les danseurs en Belgique. Devrions-nous étendre le système INTER.MEZZO, existant en Flandre à la Wallonie ? Ou créer un mécanisme à partir de rien ? Quels services devraient être offerts ? Comment devrait-il être financé ? Qui pourrait y accéder et sous quelles circonstances ? Voici certaines des nombreuses questions auxquelles nos panélistes devront répondre.

Panélistes: - **Sophie du Bled**, Présidente, Commission 304
- **Maarten Bresseleers**, Coordinateur, Podiumkunsten
- **Yvan Nolmans**, Représentant du VDAB
- **Martine Praet**, RH, Ballet de Flandre
- **Philippe Schoonbrood**, CGSP-ACOD

Modérateur: - **Paul Bronkhorst**, Président IOTPD & Dir. Exéc. d'*Omscholing Dansers Nederland*

Pause café - 10h45 / 11h15

Suivi d'une table ronde – Discussion générale avec tous les participants - 1h15

La réunion se termine à 12h30

Avec le soutien financier de l'Union européenne